

Luxembourg, le 19 mars 2024

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 88 de notre Règlement interne, je souhaite interpeller le Gouvernement au sujet de la promotion d'activités extrascolaires à l'âge de l'école primaire.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite aborder, entre autres, les sujets suivants:

- une meilleure conciliation de l'école primaire avec des offres sportives et d'autres activités extrascolaires,
- l'implication des maisons relais dans des activités extrascolaires,
- la valorisation des clubs sportifs, et
- le rôle des communes dans la promotion d'activités extrascolaires.

Les questions abordées s'adressent au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et au ministre des Sports.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Mandy MINELLA
Députée



**DEMOKRATESCH
PARTEI**

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu